

Retrait du projet de loi contre La Poste: Avec les postiers à partir du 24 novembre,

ON PEUT GAGNER!

Les cinq principaux syndicats de La Poste appellent à la grève mardi 24 novembre. D'ores et déjà, comme à Paris, leurs organisations départementales appellent à un mouvement reconductible jusqu'au retrait du projet de loi.

Les communistes, dans la suite de leurs actions depuis des mois, apportent leur entier soutien à ce mouvement et feront tout pour qu'il aboutisse à une victoire. L'avenir du service public de la Poste est une question primordiale. La défense de La Poste constitue aussi un point de convergence de toutes les luttes qui animent le pays face à la politique au service des puissances d'argent.

Ce 24 novembre, les personnels de l'Education nationale, des universités et de la recherche seront aussi en grève contre les suppressions d'emploi, les attaques contre le service public, les menaces sur le statut de fonctionnaire.

Le 20 octobre dernier, les cheminots faisaient une première journée de grève contre le démantèlement du fret. Avec les mobilisations des agents du Pôle emploi (45% de grévistes le 20/10), de la RATP, de la fonction publique territoriale, la montée à nouveau de la mobilisation dans les hôpitaux, la perspective d'un mouvement général pour le service public devient réaliste.

Une première victoire peut en entraîner d'autres et débloquer la perspective politique.

Partout en France : une forte combativité des postiers, de premières victoires partielles!

Extraits et rien qu'en novembre :

Beauvais (60). 7 jours de grève à la distribution: 5 embauches.

Saint-Quentin (02). 60% de grévistes contre la réorganisation : 35 heures supplémentaires payées.

Gif-sur-Yvette (91). 80% de grévistes chez les facteurs : un poste et des horaires fixes gagnés

Dardilly (69). Grève des facteurs (85%) depuis le 9 novembre pour l'emploi et les horaires.

Landivisiau (29): 58% de grévistes contre la réorganisation

Le Port (Réunion) : début le 16 novembre d'une grève contre le plan « Facteurs d'avenir »

Dunkerque (59): depuis le 19 novembre, 90% de grévistes contre la suppression de 10 tournées

Toulouse (31): grève massive des quichetiers contre 20 suppressions de poste

Et à Paris, rappel : les 9 jours de grève à plus de 70% des facteurs du 17ème en octobre a déjà permis notamment de sauver 11 emplois, d'obtenir 6 titularisations, de faire reporter la réorganisation,...

A La Poste, les forces existent pour gagner tout de suite.

Gagner quoi ? L'arrêt, l'inversion du processus de privatisation de La Poste.

Comment ? En obtenant, comme nous avons gagné le retrait du CPE en 2006, le retrait du projet de loi du gouvernement et des deux dispositions qu'il porte : la transformation de La Poste en société anonyme et la transposition de la directive européenne de mise en concurrence totale de la distribution du courrier.

Le gouvernement et la direction de l'entreprise sont de plus en plus sur la défensive

Ils essaient de tromper l'opinion publique, de gagner du temps pour faire passer le projet dans la période de Noël.

Mais personne ne croit le ministre Estrosi quand il prétend que le projet de loi rend La Poste « imprivatisable ». Le changement de statut a été le moyen d'ouvrir le capital, c'est-à-dire de privatiser progressivement, France Telecom, EDF, GDF... La même recette est à l'œuvre.

Il est apparu dans le débat au Sénat que, précisément parce que le projet de loi casse tout ce qui reste du monopole public de La Poste, la privatisation partielle cesse d'être anticonstitutionnelle.

Confrontée à la colère et à la mobilisation croissantes des usagers dans les bureaux, à une mobilisation sans précédent depuis très longtemps des personnels de l'enseigne (45% de grévistes dans les bureaux parisiens le 21 septembre), Bailly relance une campagne, complaisamment relayée dans les media, sur les bienfaits de la restructurations des bureaux en ville.

Mais l'expérience est têtue! La fermeture des guichets, le manque de personnel exaspèrent les usagers et allongent les queues que les écrans de télévision publicitaires et les espaces boutiques ne diminuent en rien. Le congrès des maires de France doit constater aussi que plusieurs milliers de bureaux de plein exercice, encore, sont menacés en zone rurale.

Rien que depuis le début novembre, des dizaines de luttes se

Défendons le statut public de La Poste et son unicité = exigeons l'intégration de la banque postale dans l'établissement public!

Extraits du débat au Sénat :

Interventions de Jean-Claude Danglot (sénateur PCF du Pas-de-Calais) :

Service public et concurrence :

« Le monopole postal est nécessaire pour le financement des obligations de service public et pour la préservation de la péréquation tarifaire. La fin du monopole postal constitue aussi la fin du service public postal et a fortiori la fin du service universel postal. ... Rien ne contraint un opérateur privé à respecter l'obligation de desservir l'ensemble du territoire. »

Imprivatisable? Mon œil! Estrosi enlève en fin de débat la formule qu'il avait fait ajouter pour tromper l'opinion

« Merci, monsieur le ministre, de nous dire où vous souhaitez emmener La Poste avec cette réécriture de dernière minute de l'article 2 ! Par votre amendement, vous faites notamment disparaître le membre de phrase : « La Poste et ses filiales constituent un groupe entièrement public unique qui remplit des missions de service public et d'intérêt général », ainsi que les phrases : « Ces missions de service public s'exercent du lundi au samedi, dans le respect des intérêts des usagers. Dans les conditions fixées par la présente loi, le financement intégral et pérenne des missions de service public remplies par La Poste est garanti. » On ne saurait être plus clair! Les quelques garanties que le texte offrait, au moins sur le papier, étaient encore de trop pour vous... »

développent dans les centres de distributions, les centres de tri ou de préparation du courrier : à Plougastel, à Rennes, à Dardilly dans le Rhône, à Saint-Quentin, à Beauvais, à Gif-sur-Yvette... Les directions locales hésitent entre répression et apaisement. Des avancées importantes sur les revendications ont été obtenues par le mouvement comme au centre de distribution de Paris 17.

<u>Tout cela reflète le potentiel énorme de rassemblement pour défendre le service public de La Poste.</u>

Le 22 septembre, 100.000 postiers étaient déjà dans l'action.

Le 3 octobre, deux millions d'usagers ont exprimé leur volonté d'agir avec eux contre tout projet de privatisation.

Les possibilités de rassemblement des salariés, des salariés des autres services publics, des usagers dépassent très largement les limites de l'union des organisations politiques.

La discussion au Sénat a permis, grâce en particulier aux sénateurs communistes, de faire durer les débats, de pousser le gouvernement dans ses retranchements. Mais l'issue du vote au Parlement est connue d'avance.

Tous les soutiens politiques aux luttes sont bons à prendre. Mais, il faut être clair sur l'objectif. Ce n'est pas de reconstituer la « gauche plurielle » mais de faire échec au gouvernement tout de suite. Le PS approuvant les directives européennes, les initiatives politiques communes sont bridées sur le fond. On ne peut pas se cantonner à réclamer un référendum, que Sarkozy n'octroiera pas, sur une question trop vague histoire de ne gêner aucun parti. Ce n'est pas notre conception de l'unité dans l'action ! Certains politiciens renvoient même toute issue aux élections et à 2012.

Non! C'est maintenant que cela se joue.

Le 24 novembre, les postiers ne seront pas seuls dans l'action. Les enseignants et personnels de l'éducation nationale seront aussi en grève notamment contre les suppressions de postes. A la SNCF, après le succès de la grève du 20 octobre, à la RATP, à EDF et GDF, des hôpitaux dans l'ensemble du service public, le mouvement s'étend. La perspective d'un nouveau « novembre/décembre 95 » est réaliste. D'autant que les salariés du privé, notamment de l'industrie sont aussi passés à l'action.

La perspective politique peut se débloquer par les luttes et leur convergence !

Communistes, nous mettons nos propositions et notre action à leur service.

Nous avons rassemblé pour l'instant dans les entreprises et les quartiers du 15^{ème} 2950 signatures sur la pétition « arrêtons la privatisation de La Poste, non à la casse du statut public de La Poste, non à l'application des directives de marchandisation, retrait du projet de loi Lagarde ».

Adherez au PCF! Faites le choix de la lutte!	
NOM:	Prénom
Adresse:	
RENVOYER A PCF 15, 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf15@wanadoo.fr	